

# À PIED, À VÉLO, BIEN DANS MA VILLE

TheMA  
L'ÉCOLE - Transition énergétique pour l'habitat



Pl Darcy, Dijon

**VERS UN PLAN MARCHE NATIONAL**  
**DIJON 21-22 septembre 2022**



## Le collectif « Place Aux Piétons »

- Un collectif créé en juin 2020, avec 3 associations :
- Rue de l'Avenir, La Fédération Française de la Randonnée Pédestre, et 60 Millions de Piétons.

➔ Favoriser, par une dynamique de rassemblement, **une meilleure prise en compte du piéton dans l'espace public, donner plus de visibilité et promouvoir la Marche.**

➔ **Militer pour une politique nationale de la Marche en ville, avec les acteurs du développement des modes actifs.**



# Le 1<sup>er</sup> Baromètre des villes marchables

- **Constat** : Très **peu de données sont disponibles** pour connaître les **attentes des piétons** et leurs ressentis (positifs ou négatifs ) à propos de la marche en ville.
- **Principe** : Mise à disposition d'un questionnaire en ligne **de décembre 2020 à mars 2021**.
- **Résultats** : 68 500 questionnaires reçus, dont **43 200 exploitables statistiquement** , concernant 5 000 communes.
- **15 « indicateurs » spécifiquement identifiés, 200 communes** « classées » en fonction de leurs appréciations par les piétons.



# Les répondants au Baromètre des villes marchables



- Les répondants marchent surtout :
  - en ville (77%)
  - en dehors des espaces urbanisés (23%)
- Pour faire leurs courses ou des démarches administratives (82%)
- pour se promener, faire du tourisme (58%)
- pour faire du sport, améliorer leur santé (54%)
- Pour aller au travail, suivre des études (26 %)

# Le « Top 5 » des attentes des piétons, en France

Un reflet précis des attentes des piétons en ville, obtenu après sélection par chaque répondant de 3 priorités parmi 15 réponses possibles

**1 - Aménager des trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés et sans obstacles (41 %)**

**2 - Réserver les trottoirs aux déplacements à pied (30 %)**

**3 - Verbaliser davantage le stationnement des véhicules motorisés sur les passages piétons et les trottoirs (28 %)**

**4 - Modérer la vitesse des véhicules automobiles en ville pour la sécurité des piétons (27 %)**

**5 - Constituer un réseau complet de cheminements piétons dans la ville (25 %)**



# Les 1ères Assises de la Marche en ville 17 septembre 2021

**Valoriser la marche, l'un des deux composants des modes actifs, dans son utilisation au quotidien comme dans celle des loisirs.**

**La marche est un mode de déplacement à part entière, qui répond aux impératifs de protection de l'environnement et de santé.**

**600 participants, 6 ateliers thématiques de réflexion pour un Plan Marche national**

- 1 : Aménager la ville accueillante : Quels aménagements pour ménager le piéton ?
- 2 : Pour une culture de la marche, changer nos comportements de manière durable.
- 3 : Marcher c'est se déplacer, dans une ville apaisée, confortable et marchable.
- 4 : Les enjeux sociétaux de la marche : lien social, santé et l'économie.
- 5 : Comment associer les marcheurs aux décisions qui les concernent ?
- 6 : La marche pour reconquérir les territoires urbains et périurbains.



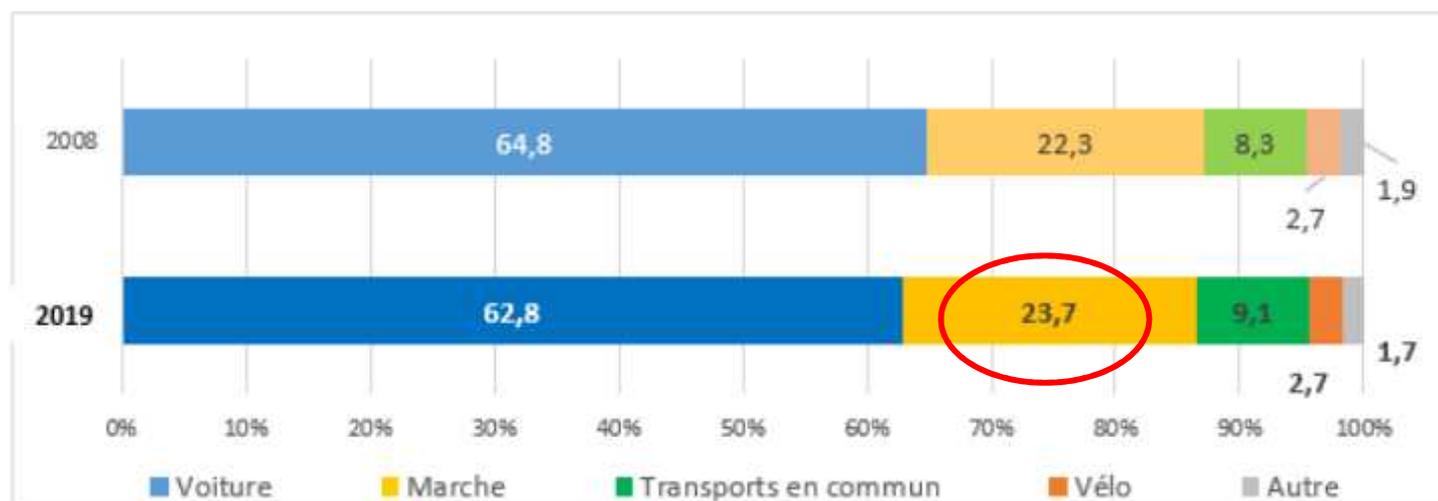
# Vers un Plan Marche national : objectif

faire progresser la part modale Marche

de 23,7 % en 2019

à 30% en 2030

Évolution des parts des modes de transport (en nombre de déplacements) entre 2008 et 2019

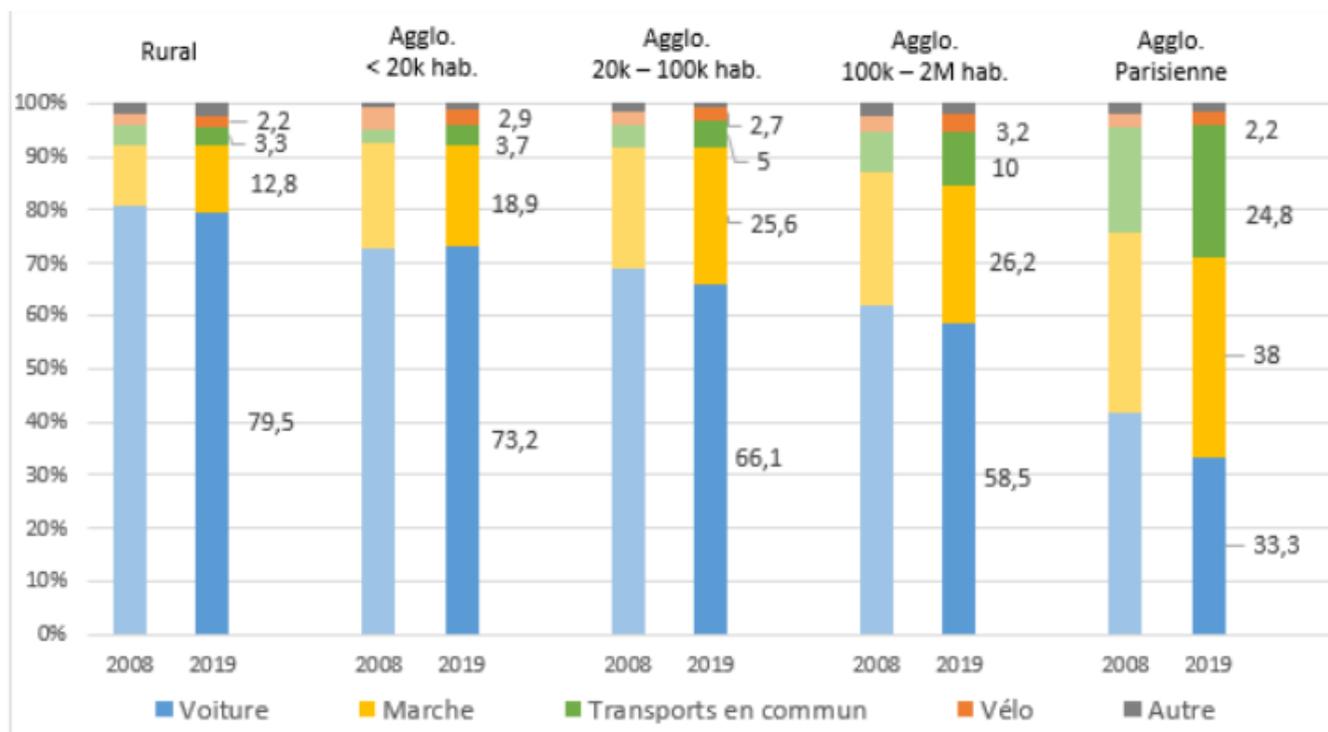


Champ : déplacements des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

- © Sources : SDES, Enquête mobilité des personnes 2018-2019 ; Insee, Enquête nationale transports et déplacements 2007-2008 (SOeS - Insee - Inrets).

# La part modale Marche : des variations selon les territoires

Évolution des parts des modes de transport (en nombre de déplacements)  
par type d'unités urbaines, entre 2008 et 2019



Champ : déplacements des individus âgés de 6 ans ou plus résidant en France métropolitaine.

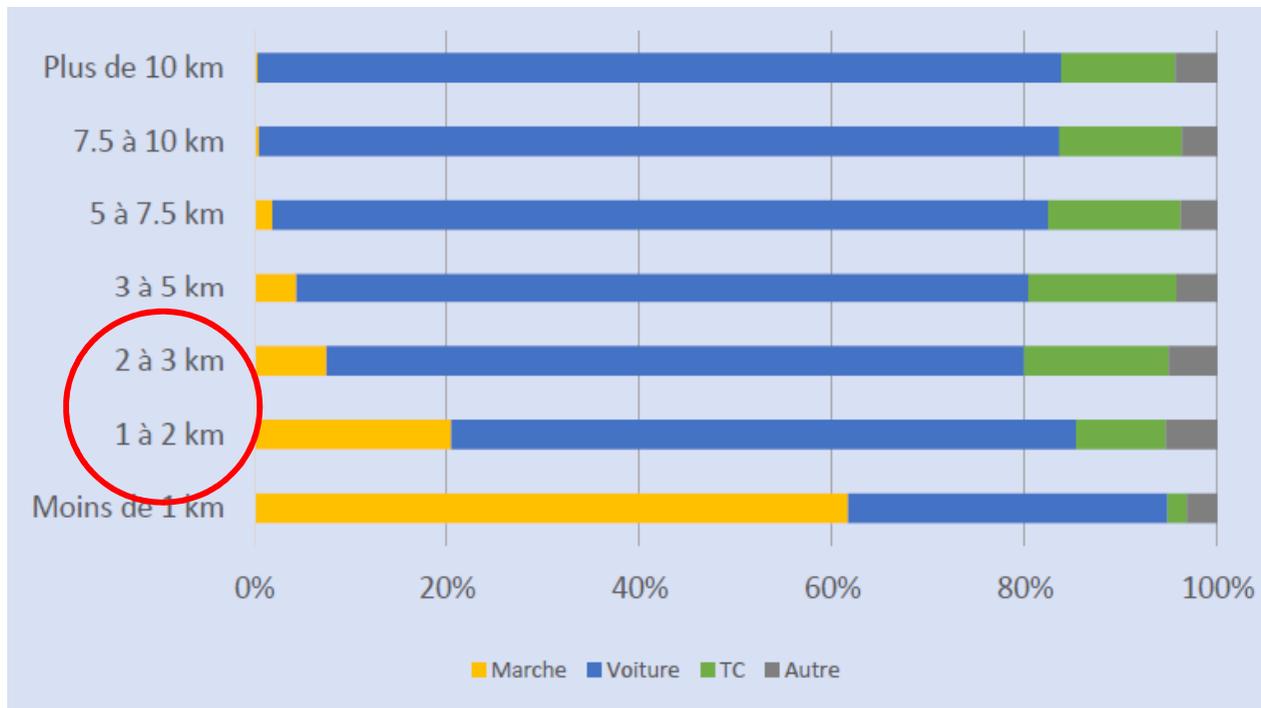
- © Sources : SDES, Enquête mobilité des personnes 2018–2019 ; Insee, Enquête nationale transports et déplacements 2007–2008 (SOeS – Insee – Inrets).

Vers un Plan marche national



# La part modale Marche : un potentiel de progression

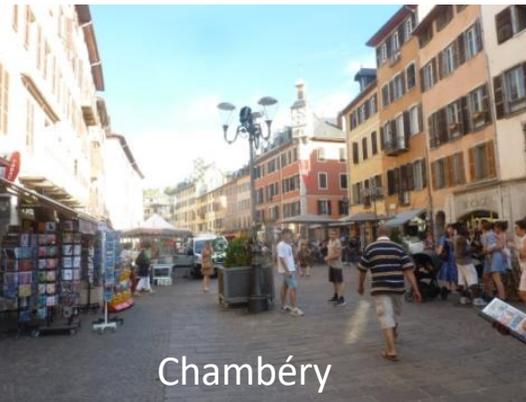
## Part modale en fonction de la portée du déplacement



- 40 % des déplacements en voiture font moins de 5 km
- Quel que soit le type de territoire, entre 30 et 50 % des déplacements font 1 à 5 km
- Si 50 % des déplacements automobile de 1 à 3 km sont faits à pied ou à vélo, = 9% de part modale marche ou vélo

sources : Cerema : base des enquêtes EMC<sup>2</sup>, hors IdF

# Vers un Plan Marche national <sup>1/3</sup>



## ➤ Organiser une gouvernance nationale :

- un « responsable Marche interministériel »,
- concertation des piétons et de leurs associations, sur les sujets et décisions qui les concernent,
- « contribution transport », étendue à la marche (forfait mobilités durables),
- un observatoire des déplacements piétons.

## ➤ Développer une ingénierie territoriale :

- des « responsables Marche » à tous les échelons territoriaux,
- aides financière aux collectivités pour leurs plans « mobilités actives »,
- développer les « plans piétons » au sein des plans « mobilités actives »,
- aider les autorités en charge de l'aménagement à construire des compétences.

# Vers un Plan Marche national <sup>2/3</sup>

## ➤ Faire évoluer la réglementation :

- limiter la vitesse des automobiles et EDPM,
- protéger les piétons (traversées de chaussées, pistes cyclables, espaces piétonniers),
- assurer la continuité des itinéraires; sanctuariser le trottoir et lui donner une définition juridique,
- sanctionner les infractions au code de la route pour tous.

## ➤ Développer la recherche :

- actualiser les besoins et attentes (Baromètre / 2 ans),
- étudier l'accidentologie piétonne,
- valoriser les retombées économiques de la marche en ville,
- favoriser les applications numériques d'aide à la marche,
- faire connaître les bienfaits de la marche sur la santé



# Vers un Plan Marche national 3/3



## ➤ Encourager la pratique de la marche :

- développer la compétence « marcher en ville » (enfants et adultes),
- lancer des campagnes de communication, diffuser les recommandations de sécurité,
- mobiliser les réseaux associatifs (manifestations, animations...),
- favoriser les prescriptions de « marche » par les soignants.



## ➤ Agir pour une ville accueillante aux piétons:

- pour une priorité piétonne inscrite dans les textes,
- résorber les points noirs et les coupures urbaines,
- mettre en place des cheminements identifiés, signalés, aménagés,
- assurer les liaisons entre communes; végétaliser la ville et améliorer le confort des trottoirs.



# Estimation Place Aux Piétons, pour un Plan Marche national

## ➤ Organiser une gouvernance nationale :

Responsable « Marche », forfait mobilités durables « transport-marche »,  
coût observatoire des déplacements piétons

0,2 M€ / an

## ➤ Développer une ingénierie territoriale :

Aides financières des collectivités aux « Plan mobilités actives »-« Plan piétons »  
formation et construction des compétences locales

6 M€ / an

## ➤ Aménager les itinéraires piétons en centre-ville et périphéries

Financements des coupures urbaines (Afit-France, ANCT...)  
limitation de vitesses en ville, sanctuarisation du trottoir, protection des piétons

50 M€ / an

## ➤ Développer la recherche :

Besoins des piétons, accidentologie, retombées économiques, bienfaits santé

1,8 M€ / an

## ➤ Encourager la pratique de la marche :

Campagne de communication nationale, soutien aux associations

2 M€ / an

## ➤ Agir pour une ville accueillante aux piétons : Interventions des collectivités locales

Résorption des points noirs, amélioration des trottoirs, abords d'école,  
végétalisation et confort des piétons

**Total/an**

**60 M€ / an**

**Total Hypothèse programme Plan Marche 300 M€ / 5 ans**

Vers un Plan marche national



À PIED, À VÉLO,  
BIEN DANS MA VILLE



**Merci de votre attention**

**VERS UN PLAN MARCHÉ NATIONAL**  
**DIJON 21-22 septembre 2022**